

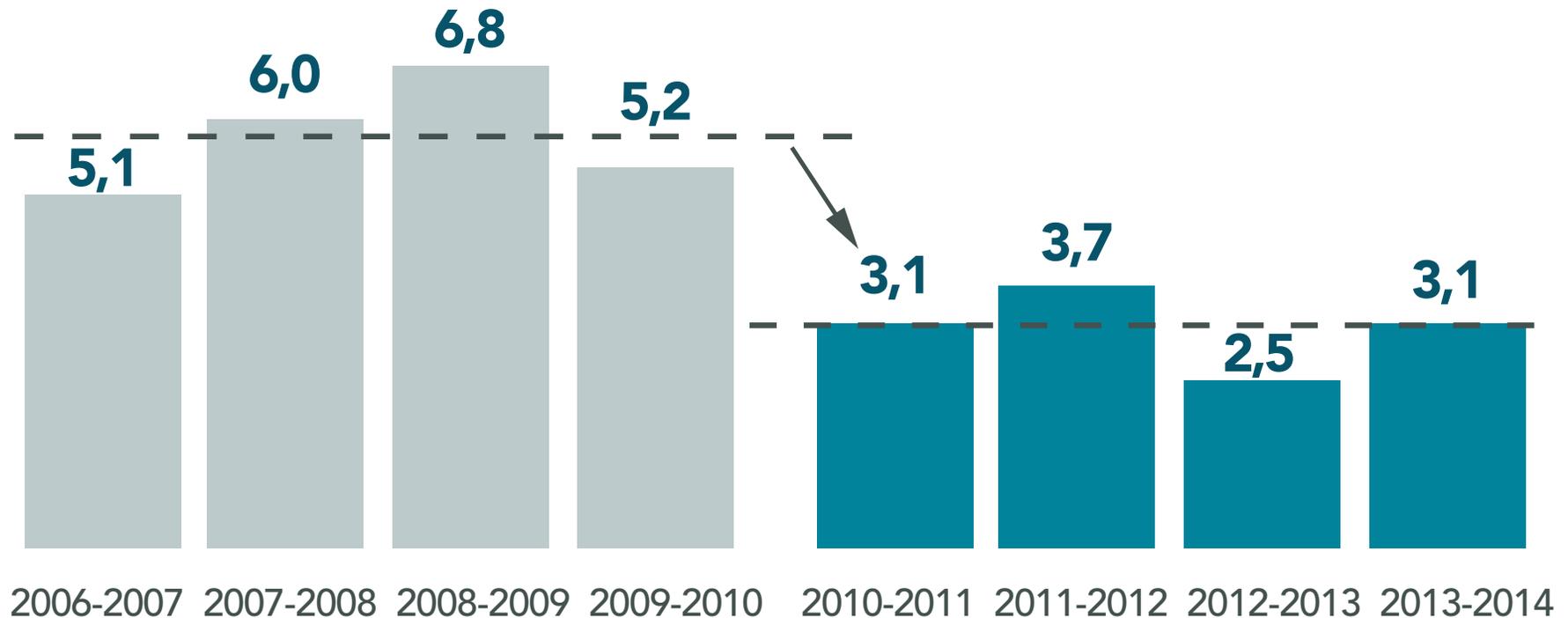
SUR LA VOIE DE L'ÉQUILIBRE, UN EXERCICE RIGOUREUX

ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES

(en pourcentage)

AVANT LE PLAN⁽¹⁾ : **5,8 %**

AVEC LE PLAN⁽¹⁾ : **3,1 %**



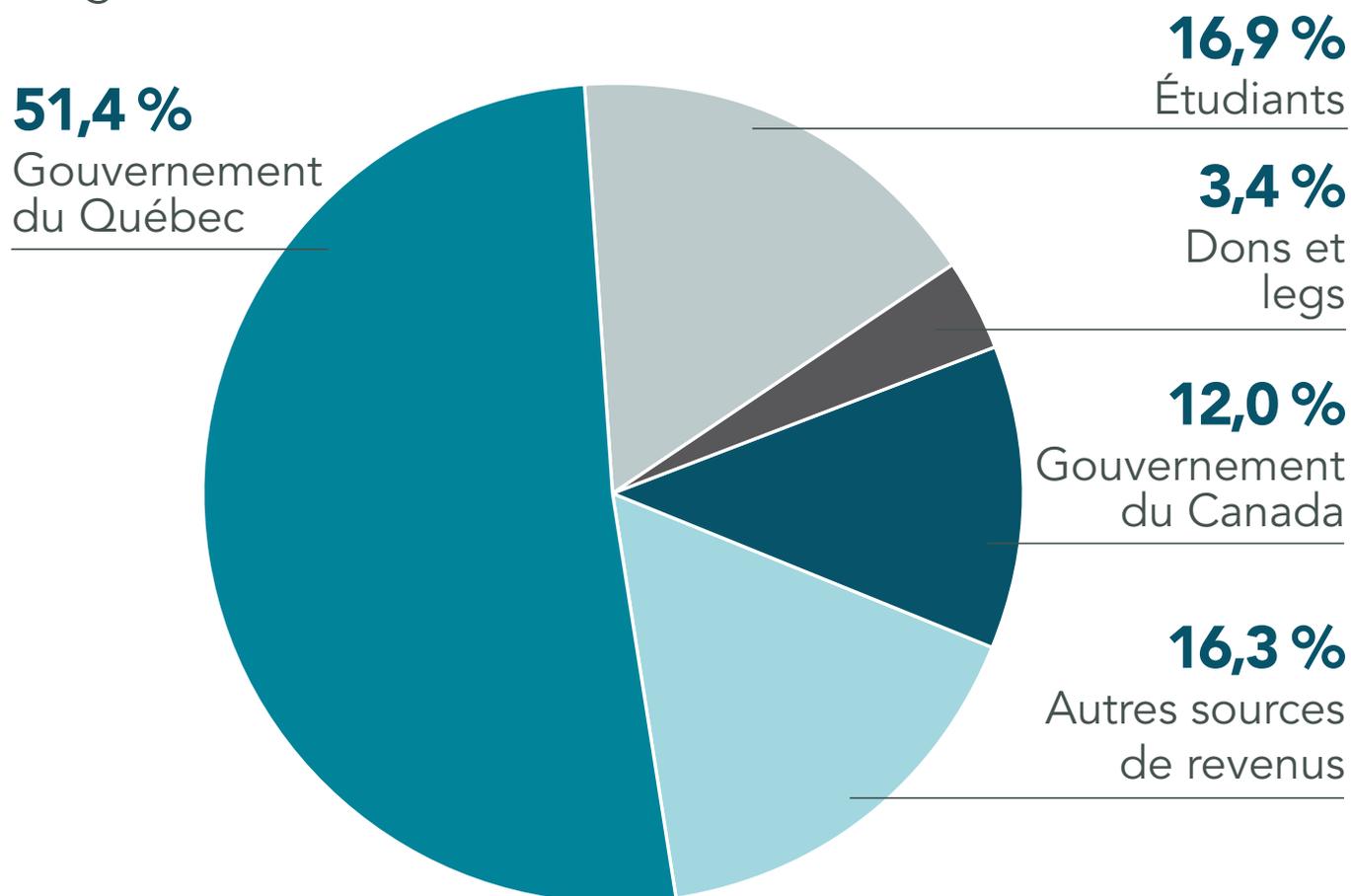
(1) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

PARTAGER L'EFFORT POUR MIEUX FINANCER NOS UNIVERSITÉS

51 % DU GOUVERNEMENT ET 17 % DES ÉTUDIANTS

REVENUS GLOBAUX DES UNIVERSITÉS EN 2016-2017⁽¹⁾

(en pourcentage)



(1) En excluant le Fonds de dotation.

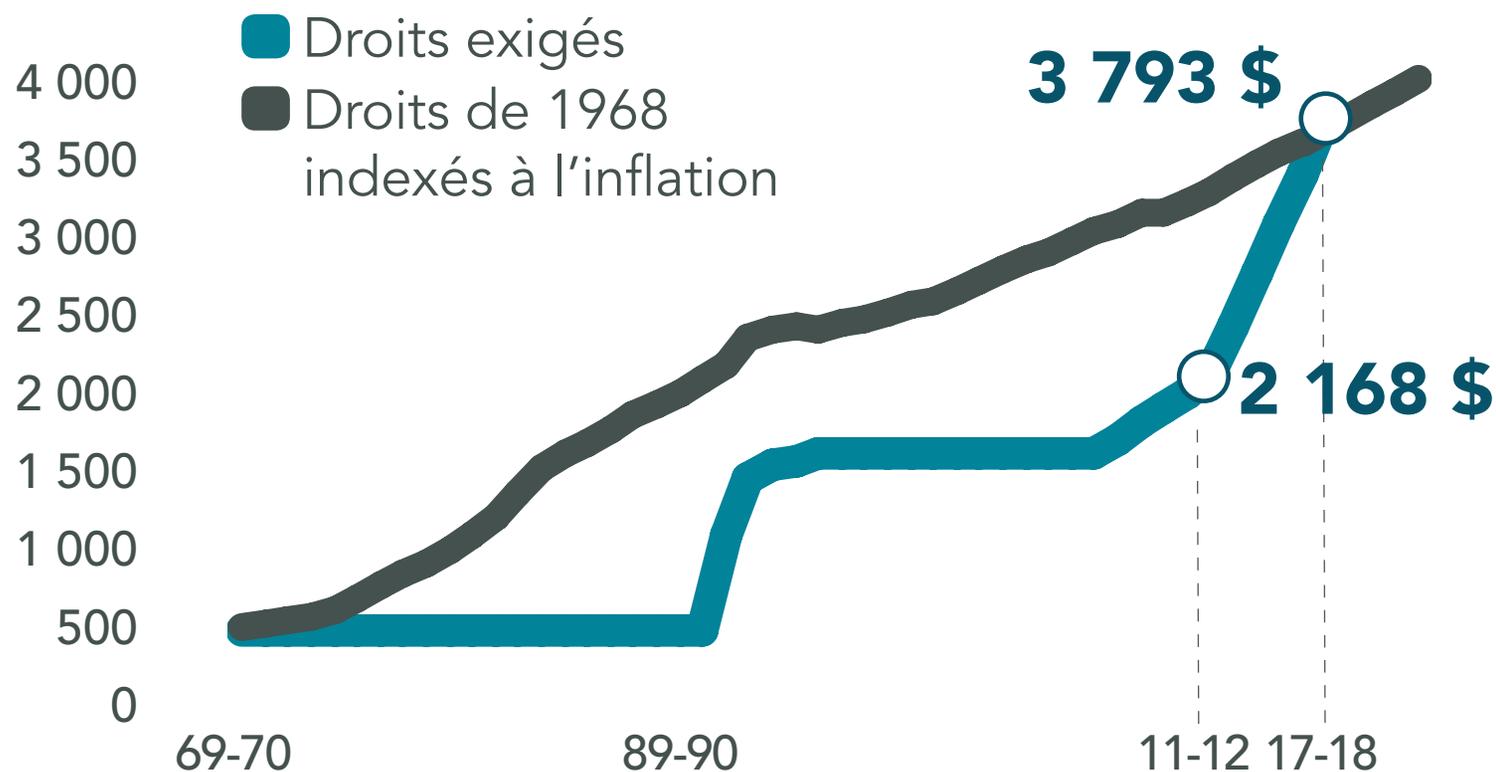
Source : Ministère des Finances du Québec, Budget 2011-2012 – Un plan de financement des universités équitable et équilibré : pour donner au Québec les moyens de ses ambitions, [Fascicule], mars 2011, p. 17.

PARTAGER L'EFFORT POUR MIEUX FINANCER NOS UNIVERSITÉS

LES ÉTUDIANTS : UNE JUSTE PART

ÉVOLUTION DES DROITS DE SCOLARITÉ DE BASE DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

(en dollars)

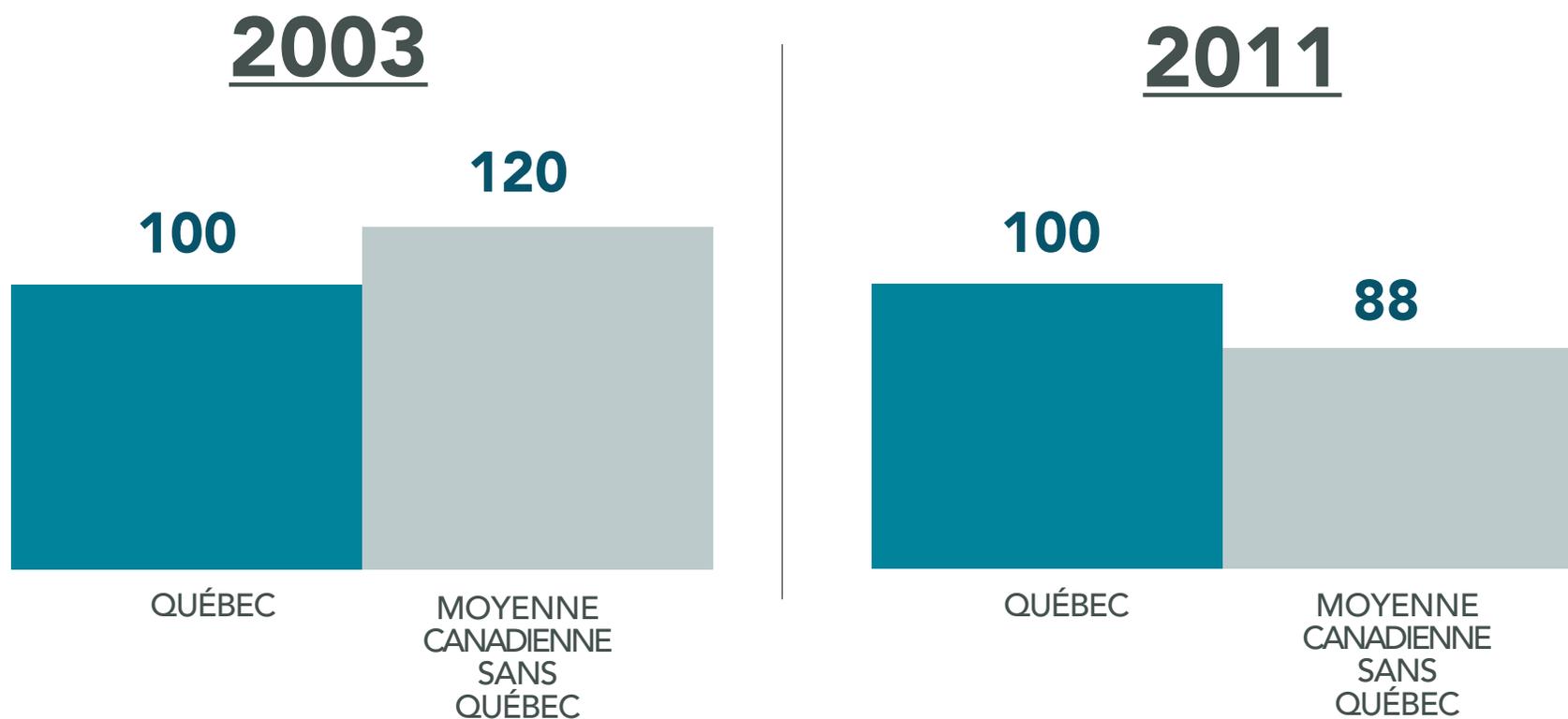


Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministère des Finances du Québec.

UNE GESTION RESPONSABLE - DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA COLLECTIVITÉ

INDICE DE COMPÉTITIVITÉ DE LA FISCALITÉ MINIÈRE⁽¹⁾

(Québec = 100)



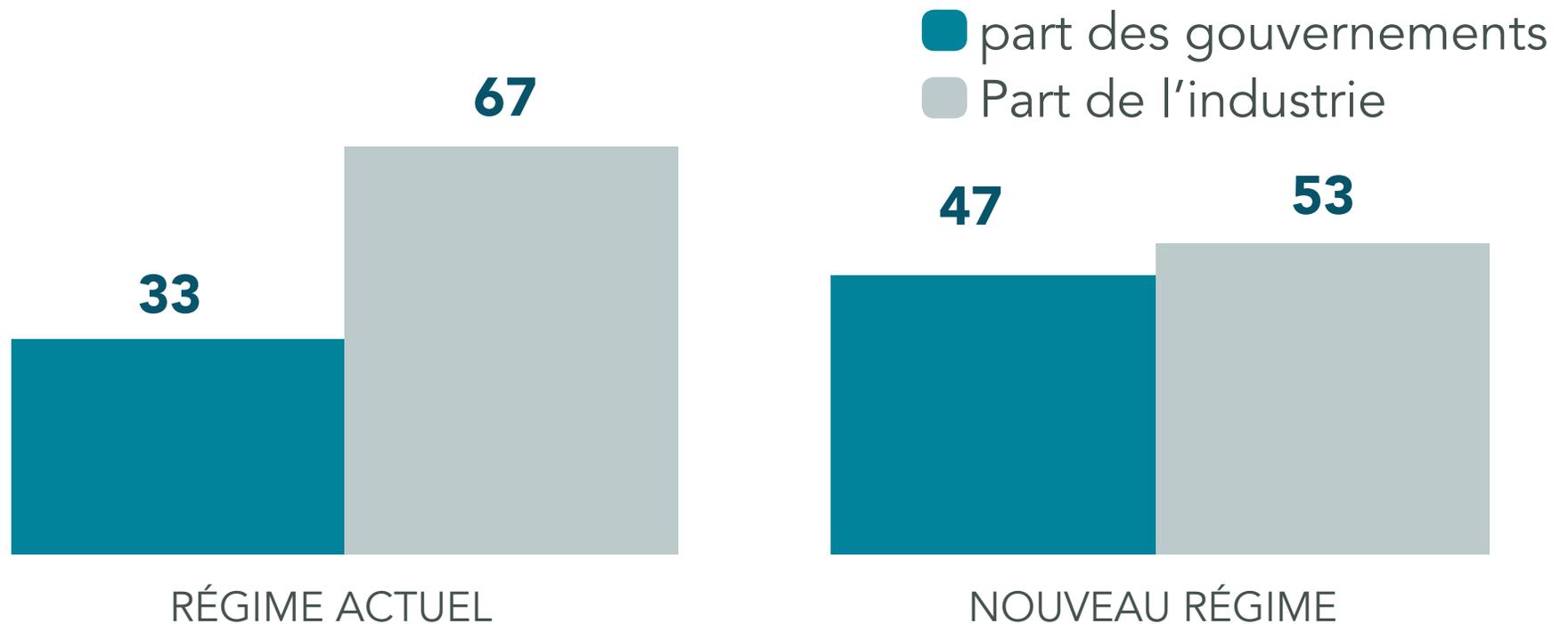
(1) L'indice de compétitivité tient compte de l'impôt provincial, de l'impôt fédéral et des droits miniers à payer pour un projet minier type.

Source : Compilation du MFQ basée sur des données de Ressources naturelles Canada.

UNE GESTION RESPONSABLE - DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA COLLECTIVITÉ

PART DES REVENUS DES GOUVERNEMENTS⁽¹⁾ ET DE L'INDUSTRIE DANS LE REVENU NET DE L'EXPLOITATION D'UN Puits DE GAZ DE SCHISTE

(en pourcentage, au prix de vente à 6,25 \$)

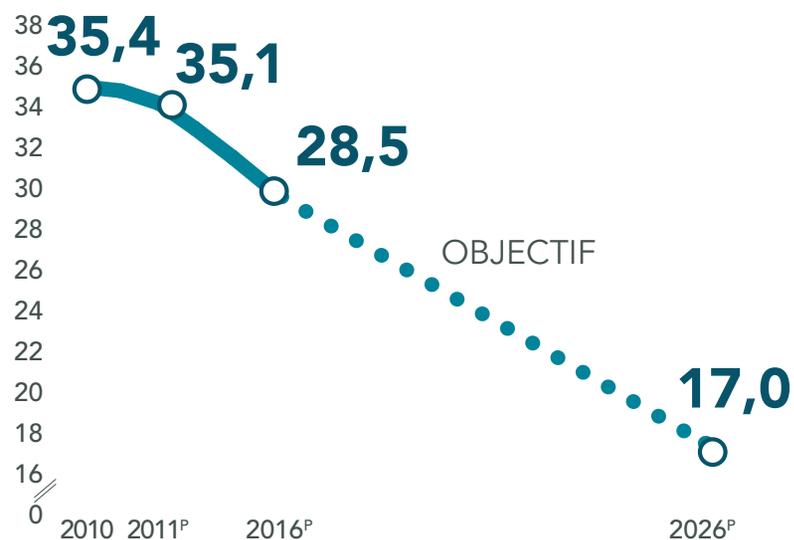


1) Comprend les droits, les redevances et l'impôt sur le revenu des sociétés. Ne comprend pas les autres impôts ni les revenus associés aux retombées économiques.

RÉDUIRE LE POIDS DE LA DETTE DU QUÉBEC UNE PRIORITÉ POUR NOTRE GOUVERNEMENT

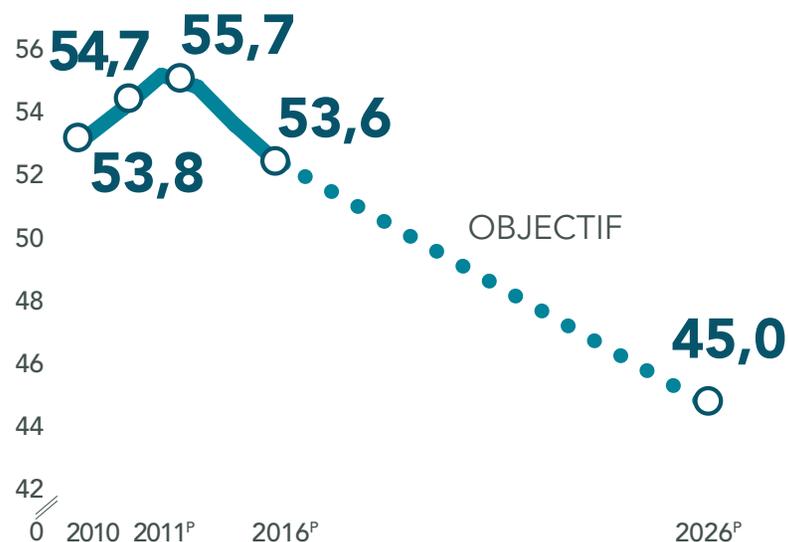
DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS

(au 31 mars, en pourcentage du PIB)



DETTE BRUTE⁽¹⁾

(au 31 mars, en pourcentage du PIB)



Note : La dette brute tient compte des sommes accumulées au Fonds des générations.

(1) La dette brute exclut les emprunts effectués par anticipation.

P : Résultats préliminaires pour 2011, prévisions pour 2012 à 2016 et projections pour les années subséquentes.